

PLUS DE TRANSPARENCE À L'HÔTEL DE VILLE DE LONGUEUIL

(Longueuil, 15 juin 2022) Monsieur Jacques Lemire, conseiller municipal du district de Laflèche [REDACTED], a le plaisir d'informer les citoyens que sa proposition, déposée au conseil de Ville de Longueuil du 22 mars 2022, pour renforcer la transparence de nos institutions municipales a été adoptée à l'unanimité, lors de la séance du Conseil de Ville le 14 juin 2022.

Comme mentionné lors du dépôt de ladite proposition, monsieur Lemire estimait qu'il était temps que la Ville de Longueuil adopte des procédures plus transparentes. Auparavant, il était difficile pour les citoyens de s'engager et de bien comprendre les propositions et résolutions qui sont adoptées lors des différents conseils. Dans les faits, les publications se limitaient à l'ordre du jour simplifié, sans que les sommaires décisionnels ne soient publiés.

[REDACTED] tient donc à féliciter la mairesse et tous les membres du Conseil pour l'adoption de cette proposition sur la transparence. « Cela démontre concrètement que nous pouvons travailler tous ensemble et faire de la politique municipale autrement que dans les années passées, pour le bénéfice de nos citoyens » affirme Monsieur Lemire.

Monsieur Lemire tient à ajouter : « Il est certain que Rome ne s'est pas construite en un jour, alors pour favoriser la démocratie en politique municipale, nous devons poursuivre nos efforts car nous sommes sur la bonne voie » .

Source:

Érika Marchand, attachée de presse
Cabinet de l'Opposition
T. 450-463-7100 poste 4179
C. 514-562-5747
Erika.marchand@longueuil.quebec